

ALGEMEEN RIJKSARCHIEF
TOEGANGEN
IN BEPERKTE OPLAGE

ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME
INSTRUMENTS DE RECHERCHE
À TIRAGE LIMITÉ

544

OORLOGSARCHIEVEN
ARCHIVES DE LA GUERRE

**INVENTAIRE DES ARCHIVES DE LA
CHAMBRE SYNDICALE DES
EXPERTS-COMPTABLES ET DES COMPTABLES
(1906-1920)**

door

Madeleine JACQUEMIN

par

Madeleine JACQUEMIN

Brussel
2001

Bruxelles
2001

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	5
I. Historique de la Chambre Syndicale des Experts-Comptables et Comptables	5
II. Historique des Archives	6
INVENTAIRE	7
I. Fondation et organisation	7
II. Organes de direction	7
a. Le comité	7
b. Les assemblées générales	8
III. Secrétariat	9
IV. Comptabilité et gestion financière	9
V. Membres	10
VI. Activités de la Chambre syndicale	11
a. L'Ecole professionnelle de comptabilité	11
b. Projet de création d'une fédération des Sociétés comptables de Belgique	12
c. Projet de création d'une mutualité	12
d. Projet d'établissement d'un tarif en matière de comptabilité	12
VII. Documentation	12

INTRODUCTION

I. HISTORIQUE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES EXPERTS-COMPTABLES ET COMPTABLES

La *Chambre Syndicale des Experts-Comptables et des Comptables* a été fondée sous la forme d'une union professionnelle, le 4 juin 1903, au sein de la Chambre de Commerce (Union syndicale) de Bruxelles, dans le but d'entourer l'exercice de la profession de comptable de toutes les garanties désirables au point de vue de la capacité, de l'intégrité et de la moralité ; de revendiquer la reconnaissance légale de cette profession pour l'exercice des fonctions de Commissaire, liquidateur et expert ; de prêter le concours de ses membres aux tribunaux, pour expertises, liquidations, arbitrages, etc.

Elle était la seule chambre d'experts-comptables créée au sein de la Chambre de Commerce.

Elle pouvait à ce titre être considérée comme quasi officielle pour la raison que ses membres étaient agréés par les Cours et Tribunaux. Ils avaient tous, avant d'avoir été admis dans la catégorie des experts-comptables, subi une épreuve devant leurs pairs et été jugés dignes d'assumer, en cette qualité, les missions qui pouvaient leur être confiées.

Elle a institué depuis 1906 des cours professionnels qui fonctionnaient régulièrement depuis cette époque dans les locaux de l'ancienne école moyenne B de la ville de Bruxelles, 12 rue du Peuplier, sous le patronage et le contrôle de la Chambre de Commerce, de la ville de Bruxelles et de la Province de Brabant. L'école avait acquis également l'appui moral et matériel des communes de Saint-Gilles, Molenbeek et Anderlecht.

Le but de l'Ecole professionnelle de comptabilité était de former des comptables aptes à rendre au commerce, à l'industrie et aux établissements financiers tous les services comptables.

Pour atteindre ce but, l'enseignement comprenait un groupe de matières comportant une somme de connaissances indispensables au comptable outillé pour parer aux exigences multiples et complexes qui se présentaient dans les affaires.

La durée des études était fixée à deux années pour l'obtention du diplôme de comptable. Une troisième année d'études, cours de perfectionnement comptable, était réservée exclusivement aux élèves porteurs du diplôme de comptable.

Les experts-comptables intervenaient dans divers domaines, notamment dans l'application des lois sur les bénéfices de guerre ; pour l'imposition du capital ou des revenus ; dans l'organisation et le contrôle des comptabilités de l'Etat, des Provinces et des Communes ; et spécialement en matière de taxes sur les bénéfices des sociétés par actions.

L'union professionnelle avait son siège social au premier étage du Palais de la Bourse, et à la rue du Bosquet 33 à Saint-Gilles.

Son président dans les années vingt était Maître Van Hovenboenraets, et son trésorier faisant fonction de secrétaire, Maître Gilles Ketels.

La Chambre Syndicale est aujourd'hui connue sous la dénomination *Société Royale Chambre des Experts-Comptables et Comptables de Belgique*.

II. HISTORIQUE DES ARCHIVES

Les archives de ce fonds sont arrivées aux Archives de la Guerre avec les archives de la séquestration Alfred-H. SCHÜTTE¹, le 8 décembre 1924. Cela s'explique par le fait que Maître Gilles KETELS, secrétaire de la *Chambre Syndicale des Experts-Comptables et Comptables*, était comptable de la succursale bruxelloise A.H. SCHÜTTE.

Elles furent remises par l'avocat séquestre, Maître Arthur HIRSCH.

Elle furent sommairement inventoriées en son temps².

Le fonds est composé d'1,20 mètres d'archives et couvre la période allant de 1906 à 1920.

¹ CARREIN K., *Inventaris van de venootschap onder Firma Alfred H. Schütte (1897-1918)*, Archives générales du Royaume, n° 3042, Bruxelles, 2000.

² Voir l'inventaire dans le dossier n° 835 du dossier central des Archives générales du Royaume. Il portait le numéro III 378. Les archives portaient le numéro B 13.

INVENTAIRE

I. FONDATION ET ORGANISATION

- 1-8. STATUTS, 1907 ; 1912.
- 1. Extrait des statuts, s.d.
- 2. Statuts, 1907.
- 3. Statuts : nouveau texte - ancien texte.
- 4. Projet de modifications aux statuts, présenté en comité le 22 mars 1912.
- 5. Projet nouveaux statuts (modifié), juillet 1912.
- 6. Projet nouveaux statuts, s.d.
- 7. Statuts, 1912.
- 8. Statuts, s.d.

- 9-10. REGLEMENTS D'ORDRE INTERIEUR ADOPTES EN SEANCES GENERALES, 1913.
- 9. 17-07-1913.
- 10. s.d.

II. ORGANES DE DIRECTION

a. Le comité

- 11-34. PROCES-VERBAUX ET ANNEXES AUX PROCES-VERBAUX DES SEANCES DE COMITE, 1913-1919.
Il manque l'année 1917.
- 11. 25-03-1913.
- 12. 19-10-1914.
- 13. 08-07-1915.
- 14. 27-08-1915.
- 15. 19-10-1915.
- 16. 12-11-1915.
- 17. 13-01-1916.
- 18. 10-02-1916.
- 19. 04-04-1916.
- 20. 09-06-1916.
- 21. 28-07-1916.
- 22. 24-08-1916.
- 23. 28-09-1916.
- 24. 17-12-1916.
- 25. 11-01-1918.
- 26. 14-05-1918.
- 27. 26-05-1918.
- 28. 20-06-1918.
- 29. 09-08-1918.

- 30. 10-10-1918.
- 31. 28-11-1918.
- 32. 17-12-1918.
- 33. 11-01-1919.
- 34. 05-06-1919.

- 35. Rapport du comité sur les travaux et la situation de la Chambre pendant l'année 1917.

b. Les assemblées générales

- 36-47. CONVOCATIONS AUX ASSEMBLEES GENERALES STATUTAIRES ET EXTRAORDINAIRES, 1909-1919.
Il manque les années 1910, 1911, 1914.
 - 36. 27-03-1909.
 - 37. 22-05-1909.
 - 38. 20-11-1909.
 - 39. 09-11-1912.
 - 40. 21-12-1912.
 - 41. 15-12-1913.
 - 42. 02-10-1915.
 - 43. 07-10-1916.
 - 44. 17-03-1917.
 - 45. 31-08-1918.
 - 46. 04-01-1919.
 - 47. 02-08-1919.

- 48-58. PROCES-VERBAUX, RAPPORTS DU TRESORIER LORS DE ET ANNEXES AUX PROCES-VERBAUX DES ASSEMBLEES GENERALES STATUTAIRES ET EXTRAORDINAIRES, 1910-1920.
Il manque les années 1911-1913.
 - 48. 08-01-1910.
 - 49. 10-01-1914.
 - 50. 02-10-1915.
 - 51. 04-03-1916.
 - 52. 17-03-1917.
 - 53. 27-10-1917.
 - 54. 18-04-1918.
 - 55. 31-08-1918.
 - 56. 04-01-1919.
 - 57. 11-01-1919.
 - 58. 10-01-1920.

- 59. Liste des présences aux assemblées générales statutaires et extraordinaires, 1915-1917.

III. SECRETARIAT

- 60-76. CORRESPONDANCE, 1910-1919.
60. 1910.
61. 1910.
62. 1910-1911.
63. 1912.
64. 1913.
65. 1914.
66. 1915.
67. 1916 (janvier-août).
68. 1916 (septembre-décembre).
69. 1917 (janvier-juin).
70. 1917 (juillet-décembre).
71. 1918 (janvier-juin).
72. 1918 (juillet-décembre).
73. 1919 (janvier-juin) : A-L.
74. 1919 (janvier-juin) : M-Z.
75. 1919 (A-Z).
76. Lettre, s.d.
77. Copies de lettres, janvier 1914 - juillet 1916.

IV. COMPTABILITE ET GESTION FINANCIERE

- 78-82. COMPTES, 1910-1916.
Il manque les années 1912 et 1913.
78. 1910.
79. 1911.
80. 1914.
81. 1915.
82. 1916.
83. Projets de budget, 1918.
- 84-88. PIECES DIVERSES RELATIVES AUX COMPTES, 1913-1917.
84. Quittances section, 1913-1914.
85. Carnets de reçus (3 carnets).
86. Notes de frais restaurant.
87. Frais généraux, 1916-1917.
88. Pièces diverses, s.d.
- 89-91. LIVRETS DE COTISATION, 1910-1912.
89. 31 décembre 1910-31 décembre 1911.
90. 31 décembre 1911-31 décembre 1912.
91. 31 décembre 1912 (2 livrets).

V. MEMBRES

- 92-115. LISTES DES MEMBRES EXPERTS-COMPTABLES ET COMPTABLES, 1909-1919.
Il manque l'année 1915.
92. Bulletin de présentation de candidats lors de l'assemblée générale du 22 mai 1909.
93. Liste des membres experts-comptables et comptables au 31 mars 1910.
94. Liste des membres experts-comptables et comptables de 1911.
95. Membres comptables présentés à l'assemblée du 23 décembre 1911.
96. Membres comptables présentés à l'assemblée du 13 janvier 1912.
97. Membres comptables présentés à l'assemblée du 24 février 1912.
98. Membres comptables présentés à l'assemblée du 13 avril 1912.
99. Candidats présentés à l'assemblée du 6 juillet 1912.
100. Candidats présentés à l'assemblée du 27 juillet 1912.
101. Candidats présentés à l'assemblée générale du 21 décembre 1912.
102. Candidats présentés à l'assemblée générale du 4 octobre 1913.
103. Candidats présentés à l'assemblée générale du 21 mars 1914.
104. Candidats présentés à l'assemblée générale du 20 juin 1914.
105. Admission de nouveaux membres lors de l'assemblée générale du 4 mars 1916.
106. Liste des membres experts-comptables et comptables de 1916.
107. Liste des candidats présentés à l'assemblée générale du 17 mars 1917.
108. Liste des candidats membres présentés à l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} septembre 1917.
109. Admission de nouveaux membres lors de l'assemblée générale extraordinaire du 27 octobre 1917.
110. Liste des membres experts-comptables et comptables au 10 août 1918.
111. Liste des candidats présentés à l'assemblée générale du 31 août 1918.
112. Liste des membres experts-comptables et comptables au 20 décembre 1918.
113. Candidats membres comptables admis en séance de comité du 5 juin 1919.
114. Répertoires des experts-comptables et comptables, s.d.
115. Listes, s.d.
- 116-118. LISTES DES EXPERTS JUDICIAIRES, 1906-1907, 1916-1919.
116. 1906-1907.
117. 1916-1918.
118. 1918-1919.
119. Liste des membres qui ont reçu en communication un exemplaire du projet de tarif en matière de travaux comptables et ses annexes, 6 octobre 1917.
120. Liste des présidents des chambres syndicales, s.d.

VI. ACTIVITES DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES EXPERTS-COMPTABLES ET COMPTABLES DE BELGIQUE

a. L'Ecole professionnelle de comptabilité

- 121-125. NOTES DE RENSEIGNEMENTS GENERAUX, PAR ANNEE SCOLAIRE, 1909-1920.
Il manque les années 1911-1915.
121. 1909-1910.
122. 1916-1917.
123. 1917-1918.
124. 1918-1919.
125. 1919-1920.
- 126-132. PROGRAMMES DES COURS, PAR ANNEE SCOLAIRE, 1906-1920.
Il manque les années 1911-1915.
126. 1906-1907.
127. 1908-1909.
128. 1909-1910.
129. 1916-1917.
130. 1917-1918.
131. 1918-1919.
132. 1919-1920.
- 133-134. RAPPORT DU DIRECTEUR DES COURS AU COMITE ADMINISTRATIF, PAR ANNEE SCOLAIRE, 1916-1918.
133. 1916-1917.
134. 1917-1918.
- 135-137. EXAMENS, PAR ANNEE SCOLAIRE, 1915-1919.
135. 1915-1916.
136. 1916-1917.
137. 1918-1919.
138. Demandes de subsides pour l'Ecole professionnelle de Comptabilité, 1917.
139. Feuille journalière. Résultats des épreuves écrites et orales (vierge).
140. Affiche publicitaire pour l'Ecole professionnelle de Comptabilité, 1918.
141. Formulaires de demande d'admission à l'Ecole professionnelle de Comptabilité (vierges).
142. Diplômes de comptables (vierges).
143. Certificats de capacité (vierges).

b. Projet de création d'une fédération des sociétés comptables de Belgique

- 144-149. PIECES CONCERNANT LE PROJET DE CREATION D'UNE FEDERATION DES SOCIETES COMPTABLES DE BELGIQUE, 1917-1918.
- 144. Note de monsieur Ketels suivie du texte adopté par le Comité, 16 décembre 1917.
- 145. Projet de fédération des sociétés comptables, 22 janvier 1918.
- 146. Fédération des Chambres syndicales d'Experts-comptables et Comptables, note du 26 avril 1918.
- 147. Projet, s.d.
- 148. Projet, s.d.
- 149. Projet de Fédération des Sociétés comptables, note du Comité, s.d.

c. Projet de création d'une mutualité

- 150-153. PIECES CONCERNANT LE PROJET DE CREATION D'UNE SECTION MUTUALISTE, 1918.
- 150. Lettre du 1^{er} juin 1918.
- 151. Lettre du 15 juin 1918.
- 152. Lettre du 30 novembre 1918.
- 153. Projet de statuts et règlement en vue de créer une mutualité au sein du syndicat des experts-comptables, comptables et aides-comptables de l'agglomération bruxelloise.

d. Projet d'établissement d'un tarif en matière comptable

- 154-155. PIECES CONCERNANT LE PROJET D'ETABLISSEMENT D'UN TARIF COMPTABLE, S.D.
- 154. Projet d'établissement d'un tarif en matière comptable : répliques aux Notes-Réponses.
- 155. Projet d'établissement d'un tarif en matière comptable.

VII. DOCUMENTATION

- 156-160. FORMULAIRES A REMPLIR PAR LES MEMBRES DE LA CHAMBRE (VIERGES).
- 156. Demande d'admission en qualité de membre effectif.
- 157. Renseignements à fournir par les membres effectifs.
- 158. Renseignements à fournir par les membres effectifs experts-comptables.
- 159. Renseignements à fournir par la personne qui accepte les fonctions d'expert.
- 160. Renseignements à fournir par les experts-comptables judiciaires pour le Tribunal de Commerce.

